

# Le vin de cette année

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178767>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Admettons maintenant qu'une autre personne passe derrière la glace et s'arrête précisément à la même distance où vous êtes en avant, vous la verrez directement, puisque la glace est sans tain, et vous la verrez à côté de votre propre image. Que cette personne étende les bras, elle vous paraîtra saisir votre image et ne saisira que l'espace; qu'elle frappe le vide à coup d'épée, il semblera qu'elle transperce votre corps. Voici tout le principe des apparitions fantastiques; le spectre du Casino n'est que cette image imaginaire résultant de la réflexion des rayons lumineux connue dans la science sous le nom d'*image virtuelle*.

L'image virtuelle produite dans une glace sans tain est très faible; on corrige cet inconvénient en assombrissant la salle et en éclaircissant fortement la personne dont l'image doit se refléter dans la glace. On se sert ordinairement de l'électricité pour produire cette lumière qui doit être très intense.

Afin d'augmenter l'illusion, on s'arrange de telle façon que les spectateurs aperçoivent le spectre sans distinguer l'acteur, c'est-à-dire que l'on voit l'image sans apercevoir la personne qu'elle reflète. Pour cela, il suffit de placer les acteurs sous la scène ou de les masquer au moyen de la rampe, et l'on incline la glace placée au-dessus d'eux selon l'angle nécessaire pour renvoyer leur image au point précis où les spectateurs doivent l'apercevoir.

Il importe de dire que les acteurs aux prises avec les spectres, fantômes, etc., n'aperçoivent pas eux-mêmes les spectres; c'est donc dans le vide qu'ils agissent, gesticulent, portent des coups, etc.

Il est donc indispensable que l'acteur connaisse exactement l'endroit où le fantôme viendra se dessiner pour le public, afin qu'il lui soit possible de l'atteindre de ses coups simulés et pour éviter qu'il tende les bras à droite par exemple, vers le fantôme qui s'agiterait à gauche.

Voilà donc comment, en plein XIX<sup>me</sup> siècle, on évoque l'ombre des morts comme le faisait jadis le fameux Cagliostro.

Avouez maintenant que je disais la vérité en commençant, et que nous avons réalisé un immense progrès, puisque, de nos jours, les *revenants existent*.

C.

### Le vin de cette année.

De l'an soixante-cinq, mes frères,  
Que dira-t-on dans l'avenir!  
Sera-ce des choses amères,  
Ou bien le faudra-t-il bénir?  
La France, Rome ou le Mexique  
Rempliront-ils seuls son anneau?...  
Non, la chose serait inique....  
Oubliera-t-on le vin nouveau?... (bis)

Voyez notre voisin Jean-Pierre,  
Comme il est changé, n'est-ce pas?  
Toujours triste il était naguère,

Aujourd'hui gaité suit ses pas.  
Qu'il dorme, qu'il rêve ou qu'il veille,  
Son esprit ne voit rien de beau  
Que les contours d'une bouteille,  
Pleine de ce bon vin nouveau! (bis.)

Mon cousin le célibataire,  
Depuis qu'il boit ce jus divin,  
A sa voisine songe à plaire...  
Pour contracter les nœuds d'hymen;  
Car, me dit-il, je te le jure,  
Je préfère au plus beau château  
Le doux chant de sa voix si pure...  
Et ma bouteille de nouveau! (bis.)

Mon avocat se désespère;  
De ce vin il n'est pas content.  
— En quoi peut-il donc lui déplaire?  
— Devinez; je le donne en cent!  
Depuis, dit-il, que ce vin coule,  
Désert, désert est mon bureau,  
Car, des plaideurs je vois la foule  
Faire la paix près du nouveau (bis.)

Nos médecins disent de même:  
Les malades vont décroissant,  
Grâce à ce vin que trop on aime,  
Et s'il en meurt... c'est en chantant!  
La pharmacie est délaissée,  
Car le ricin, le cacao,  
La pilule d'or si rusée  
Ne valent pas le vin nouveau! (bis.)

Ah! si toujours la Providence  
Nous donnait de ce fameux vin,  
On verrait fuir toute souffrance  
Et l'homme serait chérubin!  
Mais il ne faut pas qu'on l'oublie:  
N'en faut pas trop, pas trop n'en faut!  
Car je crois bien que la folie...  
Donne le doigt au vin nouveau! (bis.)

Riez, 50 novembre 1865.

A. C.

### Relation

du séjour des prisonniers de guerre français et suisses,  
sur le ponton la CASTILLE, dans la baie de  
Cadix, et de leur évasion le 15 Mai 1810,

Par L. CHAPUIS, de Lausanne, chirurgien-major.

### VII.

Le ponton marchait lentement, et on était obligé de manœuvrer péniblement la barre du gouvernail, pour empêcher le vaisseau de prendre une mauvaise direction. Vers les neuf heures, le vaisseau n'ayant pas fait plus d'un quart de lieue, on aperçut plusieurs chaloupes ennemies qui venaient à force de rames: aussitôt l'ordre fut donné d'observer le plus grand silence, afin qu'elles abordassent avec moins de crainte, et de les assaillir à coups de boulets lorsqu'elles seraient tout